



**DÉCLARATION LIMINAIRE
C.T.M. du 3 novembre 2015
Ou
La planète Shadock !**

En cette rentrée, les sujets s'accumulent pour l'État, l'administration et les citoyens. Qu'il s'agisse de la pluie de rapports sur la réforme du droit du travail, des travaux sur des réformes du marché du travail - comme notamment le rapport COMBREXELLE - peinant à prouver leur efficacité, du chômage et du retour sur l'emploi, de la difficulté du vivre ensemble au travail, ou dans la Cité, avec les conséquences de la réforme territoriale et de la mission des revues publiques, ou encore de l'Europe sociale, aujourd'hui en état de quasi mort cérébrale face au dilemme de l'application des accords de Schengen.

Depuis plusieurs mandatures, l'UNSA ITEFA est confronté, quelque soit l'ordre du jour soumis pour avis ou pour information du CTM, à la question de la problématique d'un Etat régalien, en conséquence de notre devenir ministériel, de nos structures, de notre existence même. Quel symbole dérisoire pour l'actuelle gouvernance !

Nos déclarations liminaires se suivent, s'apparentent, se ressemblent et constatent que :

La confusion règne en maîtresse absolue :

les injonctions succèdent aux annonces péremptoires.

Ce ministère, prioritaire par ses dossiers, est laissé en friche :

la gouvernance lui demande de régler les questions prégnantes de notre société en crise, dans un contexte de réformes inabouties, superposées, qui vont bouleverser les équilibres de notre société, introduire plus d'anxiété et de souffrance mais surtout de peur de l'avenir.

Alors oui un Chaos en marche, qui devrait constituer l'entité primordiale d'où naît l'univers administratif selon la définition initiale du « bing bang » : mais qu'en est-il réellement de cette nouvelle planète « Shadocks »?



Mais revenons à ce qui, aujourd'hui, doit être l'ordre du jour de ce CTM :

1) Points pour avis

- Approbation des PV des CTM des 12 février et 4 mai 2015
- Projet de décret relatif à la suspension temporaire de la réalisation de prestations de services internationales illégales et à la compétence des agents de contrôle de l'inspection du travail des SD
- RIFSEEP : projets d'arrêtés d'adhésion des attachés d'administration de l'Etat, des SA, des CTSS, des assistants de service social

2) Points pour information

- Présentation du projet de loi de finances pour 2016 pour les missions travail et emploi
- Restitution sur le travail d'assistant de contrôle
- La réorganisation territoriale de l'Etat
- Présentation du nouveau SIRH (RENOIRH)
- Restitution du baromètre social
- Questions diverses

3) Questions diverses

Ces points précités appelleront évidemment des remarques de la part de l'UNSA ITEFA au fur et à mesure qu'ils viendront en discussion.

Pourtant, au centre stratégique de ce CTM comme les précédents, les sujets prégnants et prédominants restent toujours la réforme territoriale, l'avenir du ministère et de ses métiers, l'évolution des chantiers FP, le dialogue social toujours inexistant : ses points ne peuvent être que liés d'ailleurs au baromètre social passé et à venir avec les dégradations aussi bien morales que physiques des agents qui constituent notre Ministère dit « fort » !

Aujourd'hui, notre constat rejoint encore celui de Jean-Paul DELEVOYE, actuel président du Conseil économique et environnemental, dans son dernier rapport comme Médiateur en mars 2011, qui *regrettait les "restrictions budgétaires", le manque de moyens et de personnel qui se traduit par "un service dégradé, plus complexe et moins accessible", qui déplorait aussi les "réformes précipitées", "l'empilement législatif" et la "jungle normative" qui "opacifient l'accès des citoyens à l'information et compliquent la tâche des exécutants"*.

"Les enjeux déterminants pour notre avenir ne trouvent pas de réponse politique à la hauteur", estimait-t-il, pour qui "la fébrilité du législateur trahit l'illusion de remplacer par la loi le recul des responsabilités individuelles et de la morale".

"Les débats sont minés par les discours de posture et les causes à défendre noyées parmi les calculs électoraux", poursuivait-il.





Pour L'UNSA, si le changement devient la norme dans nos organisations actuelles, la prise en compte du facteur humain doit rester centrale car les conséquences de l'absence de son traitement peuvent conduire à l'échec de l'atteinte des objectifs souhaités.

Que dire de plus fort et de plus vrai face à certains textes imposés ci-après que subissent les fonctionnaires et les usagers du service public dans un temps record, sans transition ni pédagogie, dans une agitation technocratique jamais atteinte et avec une « parfaite langue de bois » dans les instances avec les partenaires sociaux.

*C'est du monologue institutionnel ! Quel symbole détourné au ministère du travail !
Le ministère fêtera t-il son bi- centenaire ! La question est clairement posée !*

Je vous remercie de votre attention.

